

Communiqués

Bilinguisme de la ville d'Ottawa : L'AJEFO appuie les démarches citoyennes

Ottawa, le 12 janvier 2016 – L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (l'AJEFO) appuie pleinement la démarche législative proposée par un regroupement d'organismes francophones engagés à rendre Ottawa ville officiellement bilingue.

La démarche comporte deux points fondamentaux :

1. Une modification à la *Loi de 1999 sur la ville d'Ottawa* par la Législature de l'Ontario qui reconnaît l'égalité du français et de l'anglais et la place d'Ottawa comme capitale nationale ;
2. L'adoption d'un règlement municipal afin de donner effet à cette reconnaissance en rehaussant le statut juridique de la Politique de bilinguisme.

Plusieurs membres ou représentants de l'AJEFO, dont entre autres Maître François Larocque, Maître Gilles Levasseur, Maître François Baril et Maître John Mark Keyes, ont été directement impliqués dans l'élaboration de cette approche législative et les consultations afférentes. Me François Baril, le président de l'AJEFO explique que « la démarche proposée s'inscrit bien dans l'aménagement linguistique actuel de l'Ontario et vise entre autres à assurer la pérennité des services en français à Ottawa sans pour autant imposer un fardeau financier indu à la ville. »

L'AJEFO souhaite que ce projet soit rassembleur et invite les élus municipaux et provinciaux à une ouverture d'esprit devant cette démarche constructive et pragmatique. Une reconnaissance officielle du caractère bilingue de la capitale du Canada serait une réalisation digne du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017.

L'AJEFO est un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de l'accès à la justice en français en Ontario.

Me Andrée-Anne Martel, Directrice générale
Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)
amartel@ajefo.ca
@ajefo_justice | @aamartel2



[« Retour](#) | [Archives](#)

[Retour](#)